

**38^{èmes} Journées Nationales des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
JUANS LES PINS les 10, 11 et 12 mars 2017**

Discours d'ouverture de David AUTHIER – président de l'ANPPH

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Au nom de l'association, bienvenue dans ce Palais des Congrès d'Antibes – Juans Les Pins pour assister aux 38^{èmes} Journées Nationales de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière. C'est avec un immense plaisir que nous vous retrouvons à l'occasion de cet évènement si important et nous vous remercions.

La situation de ce palais des congrès au cœur de la pinède et à quelques mètres de la mer est propice à la détente mais ne songez pas à la baignade parce que la mer est encore froide et surtout parce que nous avons beaucoup de travail !

Ces journées sont importantes pour les professionnels que nous sommes et que nous représentons. Elles sont l'occasion de partages autour d'une thématique d'actualité « les groupements hospitaliers de territoire et les évolutions d'activités du préparateur en pharmacie hospitalière ».

Je tenais à adresser mes félicitations à l'équipe organisatrice qui a œuvré pour préparer et planifier le déroulement de ces journées durant 18 mois. La charge de travail est très conséquente pour les bénévoles que nous sommes.

Je remercie nos invités d'être là ce matin. Nous avons la chance cette année d'accueillir Monsieur Jean Léonetti, député – Maire d'Antibes – Juan les pins. Monsieur, votre engagement auprès des malades et des droits des personnes en fin de vie est bien connu de tous. En nous engageant dans les métiers de la santé, nous partageons les mêmes valeurs du service rendu à nos concitoyens.

Je voudrais également remercier chaleureusement nos intervenants et nos partenaires pour leurs implications respectives à la réussite de ces JNF 2017.

Merci aux membres du bureau national, aux correspondants de région et aux responsables de centres IFPPH pour leur implication au quotidien. Ils vous seront présentés à la fin de cette séance inaugurale.

Le contexte de la santé publique est en pleine évolution, comme vous le savez. La dernière réforme sur la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoires va avoir un impact évident dans le domaine pharmaceutique et les pharmacies à usage intérieur avec les possibles mises en place des pharmacies territoriales.

Les groupements hospitaliers ont été créés avec l'idée de mutualiser certaines de leurs activités. Les pharmacies hospitalières devront se réorganiser en prenant en compte le territoire avant le 1^{er} janvier 2018. Dans ce cadre, quelles seront les missions de chacune des PUI du groupement ? Comment assurer la coordination d'activités des diverses pharmacies au sein des GHT ?

Beaucoup de questionnements et parfois d'inquiétudes émergent face à ces nouveaux dispositifs.

La pharmacie va donc évoluer et impacter ces professionnels, dont les préparateurs en pharmacie hospitalière qui vont sans doute se rapprocher des structures ou lieux de soins et sortir du contexte de réalisation d'une simple prestation de service. Profitons de ce contexte pour nous positionner auprès des services de soins.

Une telle implication des professionnels de la pharmacie au cœur du système de soins permettra une meilleure reconnaissance de nos métiers, de nos rôles. Soyons les véritables acteurs de nos missions.

Il faut cependant rester vigilant. Je fais référence au décret sur la pharmacie à usage intérieur qui vient de paraître, il y a des zones d'ombres notamment sur les responsabilités de chacun mais je laisserai nos partenaires pharmaciens hospitaliers représentés cette année par le SYNPREFH nous en parler tout à l'heure.

Pour les préparateurs, cette mutation du métier, rend indispensable l'accès à une formation, en trois ans post baccalauréat, donc de grade Licence à l'instar de nos autres collègues médicaux techniques. Nous sollicitons sans cesse nos autorités de tutelle à ce que les préparateurs en pharmacie hospitalière et nos collègues officinaux, ne soient pas, ne soient plus devrais-je dire, les éternels oubliés de la refonte du diplôme.

Je termine cette allocution en vous souhaitant d'excellentes journées et je vous remercie.

David Authier
Président de l'ANPPH